



FFHANDBALL

NOUVELLE ARCHITECTURE DE L'ARBITRAGE AU SEIN DE LA FFHB

LA Commission Nationale d'Arbitrage

Constats

La commission centrale d'arbitrage (CCA), la direction nationale de l'arbitrage (DNA), la commission nationale des jeunes arbitres (CNJA) dirigent actuellement l'arbitrage en toute autonomie. Chaque structure est organisée selon ses propres règlements et les orientations de ces 3 commissions sont parfois divergentes.

Une organisation fonctionnelle multi-décisionnelle qui apparait comme un frein au développement de l'arbitrage.

Outre les nombreux intervenants avec des qualifications diverses et variées, des élus, des bénévoles, des salariés, des cadres d'état doivent cohabiter avec des projets parfois non concertés.

La gestion bénévole à 99% s'essouffle, elle n'est plus en adéquation avec :

- l'évolution du jeu,
- les formations proposées dans le domaine de l'arbitrage



Constats *suite*

Nous sommes au bout d'un système qui a fonctionné pendant des années mais qui inquiète les responsables quant à l'implication bénévole dans les années futures.

Les faits :

- Une direction nationale de l'arbitrage sans structure administrative adéquate ne peut raisonnablement gérer les enjeux à venir,
- Le parcours de performance fédéral en arbitrage (PPF arbitrage) cadre avec les besoins mais se heurte à la rigidité du système actuel.



Objectifs

Une gouvernance unique est nécessaire ; elle permettra de véhiculer une seule ligne directrice, de travailler sur des projets non cloisonnés et faciliter l'adhésion d'un groupe élargi.

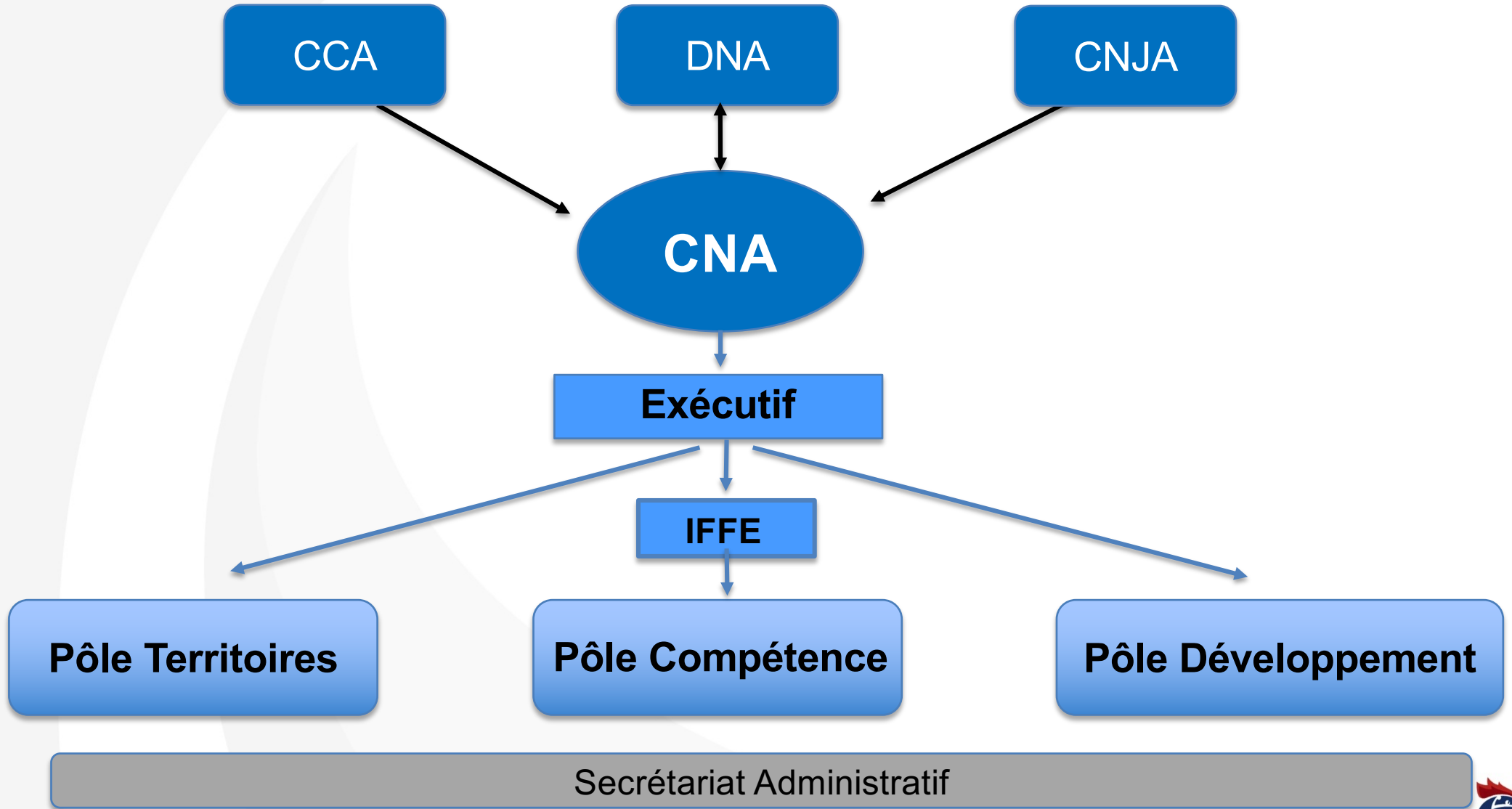
Un budget unique provenant des 3 anciennes entités (CCA-DNA-CNJA) dont les orientations seront décidées par l'exécutif de la direction nationale de l'arbitrage.

Ces modifications majeures nécessitent une phase transitoire qu'il serait utile d'installer dès la saison 2019-2020.



The background is a solid dark red color. On the left side, there are several overlapping, curved, semi-transparent shapes in lighter shades of red, creating a layered, organic effect. The text is centered horizontally and positioned in the lower-middle part of the frame.

**Nouvelle organisation
de la Commission Nationale d'Arbitrage**



Bureau Exécutif de la CNA

Le bureau exécutif sera composé de 7 membres :

- Représentant du Bureau directeur de la FFHB
- Directeur national de l'Arbitrage
- Représentant de la DTN
- Elu Référent, coordonnateur pôle compétence
- Responsable pôle compétence, membre du conseil pédagogique de l'IFFE
- Responsable pôle territoires
- Responsable pôle développement



Les pôles d'activité

- **Pôle Compétence**
- **Pôle Territoires**
- **Pôle Développement**

Pôle Compétence



La formation arbitrale partie intégrante de L'IFFE

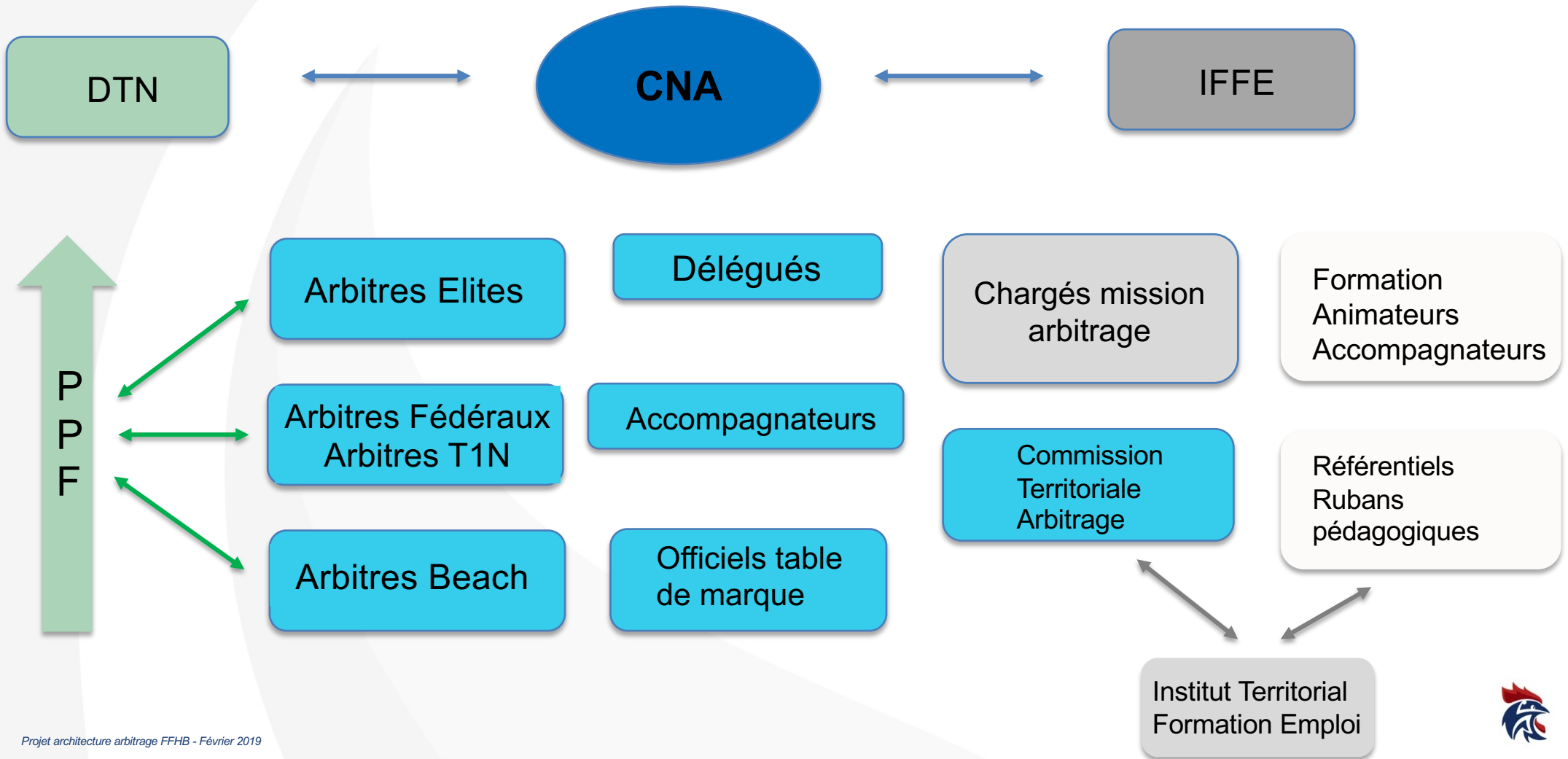
La CNA est un membre actif du conseil pédagogique de l'IFFE qui fixe **collégialement** les axes stratégiques fédéraux de la formation de tous les acteurs du handball (encadrement technique, arbitrage, dirigeants, ...).

L'IFFE publie, **pour chaque acteur, le programme annuel de formation** qui, lui-même, est décliné au sein de chaque territoire.

S'agissant de l'arbitrage, **des formations sont donc dispensées au plan national, d'autres sont dispensées au plan territorial**, selon l'organisation actée par la CNA.



Missions de formation CNA – DTN - IFFE





Organisation du PPF ARBITRAGE

Juge Arbitre

Juge Arbitre Jeune

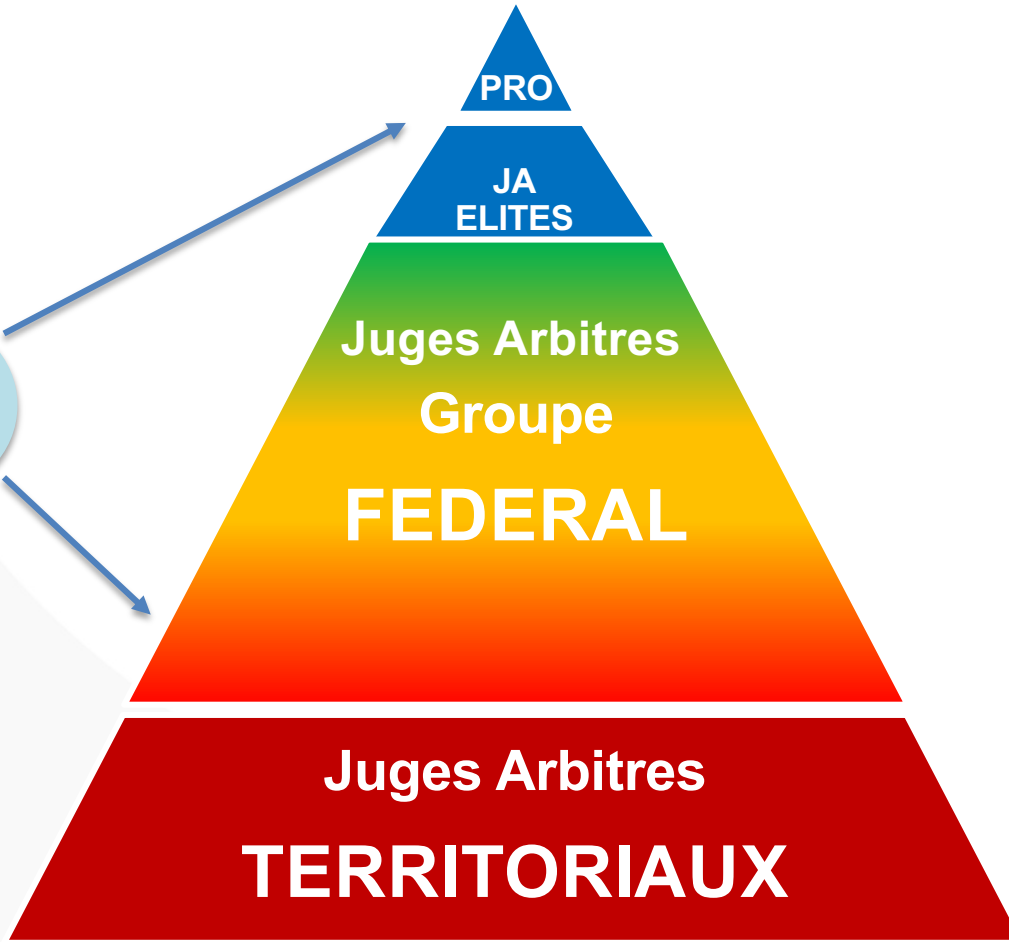


D2F
N1M

N1F
N2M

N2F
N3M

DNA



Groupe EXCELLENCE

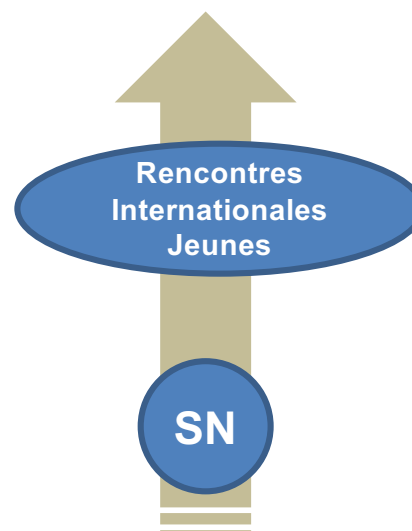
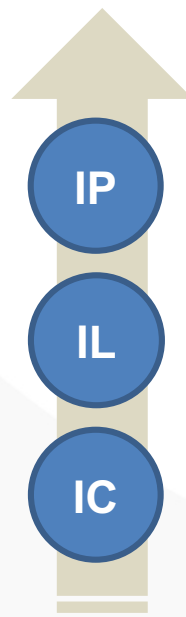
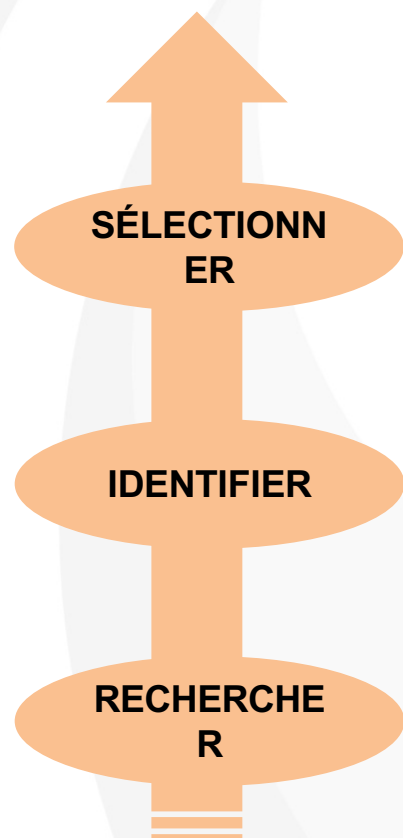
Groupe ACCESSION

RECHERCHE IDENTIFICATION



Un parcours d'évaluations pour les Juges Arbitres Jeunes

PPF-ARBITRAGE



Lien avec désignations – formation – suivi - accompagnement



Pôle Développement



Missions du pôle développement

- Développement des règles de jeu et règlements,
- Développement des nouvelles technologies,
- Développement de l'information,
- Développement des outils pédagogiques,
- Développement de la féminisation, (transversal)
- Développement des équipements.



Pôle Territoires



Missions du pôle territoires

- Relation avec les CTA,
- Suivi des règlements et projets des territoires,
- Suivi de la réforme de l'arbitrage,
- Suivi du pacte de développement,
- Suivi de la CMCD nationale et territoriale.





FFHANDBALL

MERCI POUR VOTRE ATTENTION